

## CONSEIL COMMUNAL CENTRE

### COMPTE-RENDU RÉUNION RESTREINTE DU 7 DÉCEMBRE 2017

#### **- Réunion publique du 30 novembre 2017 sur le projet de halles du centre-ville**

Bien que le sujet soit très intéressant et le projet pertinent, les conseillers font part de leur déception quant à la qualité de la présentation.

#### **- Synthèse sur les aménagements du Parc Pineau**

Suite à la visite sur place des conseillers et des services de la Ville, il est décidé de :

- améliorer l'aménagement de l'aire de jeux (banc, fermeture du portail, complément du jeu)
- mettre « aux normes » le boulodrome.

#### **- Animations de Noël Place Alcalá de Henares**

Un marché de Noël sera installé à compter du 15 décembre sur la place avec un chapiteau abritant des animations, mais également à l'extérieur des activités comme des trampolines à l'élastique et du kart à pédale.

#### **- Questions diverses**

- Rappel de la volonté des membres du Conseil Communal de rencontrer en début d'année 2018 le Directeur de l'UGC pour l'implantation d'arceaux à vélos devant son établissement. Il est signalé également la nécessité d'en disposer à proximité de l'église.

- Réunion publique sur la circulation du Conseil Communal Nord du 9 novembre 2017. Bien que la réunion ait été organisée par un autre Conseil Communal, le Conseil Communal Centre est directement impacté par les flux de circulation qui ont été étudiés (lien ci-après <http://www.talence.fr/votre-mairie/conseils-communaux/conseil-communal-nord/comptes-rendus-conseil-communal-nord.html>).

Ainsi un membre du Conseil Communal Centre qui a participé à cette réunion ainsi qu'au groupe de travail tient à faire remonter les teneurs des débats.

- Passerelle Arts et Métiers (il est signalé la présence d'un SDF sous l'édifice). Il n'est pas prévu dans le cadre du Plan Campus de lui donner une autre fonction que piétonne. L'accès à l'Université des Sciences se fera par la rue Pierre Noailles et le rond-point Arts et Métiers.

- Stationnement réglementé : les habitants des rues Lamartine et alentour ont refusé la mise en stationnement réglementé de leur rue. Seuls ceux de la rue Juillac ont accepté.
- Mai Talençais 2018 : Monsieur GOYER propose d'inviter le Président de Talence Evénements à la prochaine réunion du Conseil Communal pour une présentation de la manifestation.